

Sommaire // [Edito p1](#)  
[Actualités du CRJ](#) // [Actualités p2](#) / [Interventions p2](#) /  
[Publications p3](#) / [Autres participations p4](#)  
[Actualités de la recherche p5](#) / [Les manifestations scientifiques passées p7](#) / [Les manifestations scientifiques à venir p11](#)  
[Du côté des doctorants](#) // [Mot des représentants p12](#) /  
[Soutenances de thèses passées p12](#) / [Soutenances de thèses à venir p13](#)

## EDITO

Cher(e)s membres du CRJ,

Comme vous pourrez le constater à la lecture de cette lettre, le CRJ a retrouvé le rythme d'organisation de manifestations scientifiques qui était le sien avant la crise sanitaire. Des manifestations avec des formats et des approches variés, ce dont nous ne pouvons que nous féliciter même si nous avons probablement atteint en 2023 le plafond de notre capacité matérielle d'organisation de ce type d'évènements.

Bien que la rentrée soit désormais derrière nous depuis quelques mois, cet édito est aussi l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du CRJ, qu'il s'agisse de maîtresses de conférences (Claire Cuvelier et Élise Roumeau), d'enseignants-chercheurs contractuels (Raphaël Serres, Gohar Galustian, Claire Mathieu, et Xavier Baumann) ou des très nombreux nouveaux doctorants (pas moins de 15 en cette rentrée dont 6 avec un contrat doctoral).

Quelques mots enfin sur l'avenir pour le CRJ avec l'évaluation HCERES qui commence à se profiler puisque c'est dans un peu plus d'un an (mars 2025) qu'il faudra avoir déposé le rapport d'auto-évaluation, avant une visite du laboratoire entre fin 2025 et début 2026. Si nous évoquons déjà cette échéance, c'est notamment parce qu'il faut penser, comme pour la précédente évaluation, à déposer sur HAL vos publications...

Nous vous donnons rendez-vous le mardi 19 décembre de 10h à 12h en salle G. Peiser pour l'Assemblée générale du laboratoire qui sera l'occasion d'évoquer ces différents points et d'autres.

Romain et Ingrid

## ACTUALITES DU CRJ

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale du CRJ se tiendra le mardi 19 décembre, de 10h à 12h, en salle Gustave Peiser. Elle se terminera par un pot convivial.

### NOUVEAUX MEMBRES

MAÎTRES DE CONFÉRENCES : Claire Cuvelier, Élise Roumeau.

ENSEIGNANTS-CHERCHEURS CONTRACTUELS : Raphaël Serres, Gohar Galustian, Claire Mathieu, Xavier Baumann, Mohesh Balnath, Sylvie Bakatou.

DOCTORANTS :

- Anaïs Deschamps-Gomero, sous la direction d'Ingrid Maria ;
- Aphrodite Mindze-Mi-Ndong, sous la direction de

Martine Exposito ;

- Florent Mounquengui, sous la direction de Gérard Ngoumtsa Anou.
- Germain Carlier, sous la direction d'Hafida Belrhali ;
- Paul-Hadrien Desprets, sous la direction de Jean-Christophe Videlin ;
- Magali Drevet, sous la direction de Léo Vanier ;
- Ngan Ha Luong, sous la direction de Stéphane Gerry-Vernières ;
- Alexandre Margirier, sous la direction d'Anca Ailincăi ;
- Arthur Porret, sous la direction de Stéphanie Fournier ;
- Laura Roux-Fouillet, sous la direction d'Anne-Gaëlle Robert ;
- Naomi Vigouroux, sous la direction de Maxime Barba.

## POST-DOCTORANTS :

- Romain Gosse (du 01/09/2023 au 31/08/2024) pour le projet Decarb'AURA de Sabine Lavorel ;
- Stéphanie Archat (du 01/12/2023 au 30/11/2025) pour le projet SURPEX de Léo Vanier.

## SITE INTRANET

Le CRJ a mis en place un [site intranet](#) qui permet de retrouver les informations internes au laboratoire : agenda des réunions, compte-rendus, guides pour les nouveaux membres, missions, etc. Il est accessible via le site internet du CRJ.



## INTERVENTIONS

### Sébastien Bernard

- « *La responsabilité sociale et environnementale dans les entreprises à participation publique : exemplarité ou greenwashing ?* », colloque « Le droit (public) économique, un droit à l'obsolescence programmée ? », Université du Mans, 28 septembre 2023.

### Jean-Michel Bruguière

- Intervention au colloque de Luxembourg sur « La jurisprudence européenne en matière de propriété intellectuelle », 28 septembre 2023.

### Frédérique Cohet

- Journées de formation « *Droit des baux civils* », Paris 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Nihal Elbanna

- « *La justice et le neuromarketing - Neurosciences et Justice* », en collaboration avec Madame le Professeur Marie Lamarche et Monsieur Marc Landry de l'Université de Bordeaux, lors d'une conférence en Tunisie organisée par la MNS (Mediterranean Neuroscience Society), du 14 au 18 octobre 2023.

### Amélie Favreau

- « *Generative AI and Copyright* », animation, avec Seongjin Park, d'une formation dans le cadre du programme EFFEL IA à Grenoble.

### Frédérique Fiechter-Boulvard

- « *La place de l'expertise en matière de responsabilité* », séminaire de Psychiatrie légale, CHU Grenoble, 20 novembre 2023.

### Alya Hafsaoui

- « *Une justice algorithmique pour les élections politiques ? Considérations techniques et épistémologiques* », contribution au colloque de l'association française de droit constitutionnel, juin 2023.
- « *L'effet de l'introduction d'outils algorithmiques développés par le secteur privé sur la prise de décision juridique : analyse à l'aune du concept de souveraineté ?* », colloque de la jeune recherche en droit constitutionnel.

### Farah Jerrari

- « *Défis énergétiques et enjeux géopolitiques contemporains - Perspectives transatlantique et internationale* », colloque organisé par la Chaire Jean Monnet à la faculté de droit de l'Université Laval, du 29 octobre au 3 novembre 2023.

### Ingrid Maria

- *Rapport de synthèse* de la journée consacrée aux évolutions de l'acte authentique, Chambre des notaires de l'Isère, 25 octobre 2023.

### Serge Slama

- « *Cartographie de l'enseignement des droits et libertés en 2023* », colloque CRJ-CESICE « L'enseignement des droits de l'homme dans les Facultés de droit », dir. Martial Mathieu et Romain Tinière, 10 novembre 2023.
- Présidence table-ronde « *Le nettoyage, miroir des faillites de la relation administrative* », colloque CRJ « Nettoyer (les locaux de) l'administration », dir. Léo Vanier et Julie Arroyo, 28 et 29 septembre 2023.
- Animation d'un débat, en présence de Julia Pascual, réalisatrice du documentaire « *Premier de corvée* », cinéma le Club, Grenoble, 19 octobre 2023.

### Géraldine Vial

- « *Comparative experiences on the use of artificial intelligence in predictive justice : present and future in France* », avec E. Vergès, au Transnational training « The use of AI systems by justice systems : potential uses, risks and challenges for fundamental rights », 18 and 19th september 2023, Scuola Superiore della Magistratura, Naples, Italie.

## PUBLICATIONS

### François Barque

- « *Conseil constitutionnel et Haut conseil des finances publiques : à la recherche d'une coopération renforcée pour le contrôle de la sincérité budgétaire* », Revue française de finances publiques, n° 163, 2023.

- « *Chronique de droit constitutionnel local 2022* », Bulletin juridique des collectivités locales, octobre 2023.

### Sébastien Bernard

- « *Droit public des affaires* », ouvrage en collaboration avec Denis Jouve, LexisNexis, coll. « Objectif Droit », 2023, 2<sup>e</sup> édition, 289 p.

- « *Le marché passé par une SPL était un contrat de droit privé* », JCP Administrations et Collectivités territoriales, 2023, n° 40, 2303.



### Jean-Michel Bruguière

- « *Droit du copyright anglo-américain* », Dalloz Connaissances du droit 2<sup>e</sup> éd, 2023.

- « *Droit des personnes* », avec B. Gleize, Sirey Universités, 2023.

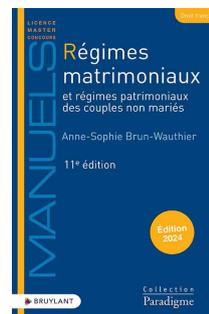
- « *Le parasitisme économique. Typologie des agissements. Philosophie de l'action* », avec P. Deprez, V. Fauchoux, F. Dumont, 2023.



### Anne-Sophie Brun-Wauthier

- « *Régimes matrimoniaux et régimes patrimoniaux des couples non mariés* », Bruylant, Coll. Paradigme, 11<sup>e</sup> éd., 2023.

- « *Mes rendez-vous avec la transidentité* », in Transidentités. Regards croisés et expériences transformatrices, sous la dir. de F. Medjkane et F. Brunet, Doin, Coll. Polémiques, 2023.



### Frédérique Cohet

- « *Pas de revendication pour le titulaire d'une faculté de réméré* », AJDI 2023 p. 626.

- « *Date d'appréciation de la conformité du bien livré* », AJDI 2023, p. 628.

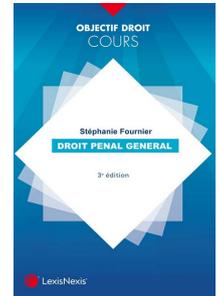
### Nihal Elbanna

- « *Discernement et consentement à l'aune des neurosciences : exemple du neuromarketing* », avec le Professeur Marc Landry, spécialiste en Neurosciences à l'Université de Bordeaux, Institute for Neurodegenerative Diseases. Les Cahiers de la justice, numéro 2023/3.

### Stéphanie Fournier

- « *Droit pénal général* », LexisNexis, 3<sup>e</sup> éd. août 2023.

- « *Les qualifications incompatibles : une « mystérieuse exclusion* », in Mélanges en l'honneur du Pr Philippe Conte, LexisNexis, p. 369.



### Stéphane Gerry-Vernières

- « *Recours pour excès de pouvoir contre une FAQ publiée sur le site internet du ministère de l'économie : les effets notables du droit souple* », note sous CE, 3 février 2023, pourvoi n° 45.1052, RDC septembre 2023.

- « *Présomption irréfragable de connaissance du vice caché par le vendeur professionnel : pas d'atteinte disproportionnée au droit au procès équitable* », note sous Cass. com., 5 juillet 2023, Gaz. Pal. 19 septembre 2023, p. 10.

- « *Produits défectueux : dommage réparable et prescription* », note sous Cass. com., 5 juillet 2023, Gaz. Pal. 19 septembre 2023, p. 9.

### Baptiste Jouzier

- « *The Covid-19 Crisis and the Global Compact on Migration: The Momentum and the Tool for Overcoming the "Immobility"* », avec Olivier Delas, (2023) 35:1 Quebec Journal of International Law, pp. 111-131.

### Nicolas Kada

- « *Les institutions administratives* », manuel coécrit avec Henri Oberdorff, Paris : Sirey, 10<sup>e</sup> éd., 2023, 400 p.

- « *Les 40 ans de la loi du 2 mars 1982 : de la genèse aux impensés de la décentralisation* », codirection de l'ouvrage avec Virginie Donier, Paris : IFJD, 2023, 240 p.



- « *La territorialisation de la fonction publique* » in : « *Actes 1 et 2 de la décentralisation : les transferts de compétences de l'Etat vers les collectivités territoriales* », ss la dir. d'O. Dupéron. Paris, L'Harmattan, coll. GRALE, juillet 2023, p. 67 et ss.

## Ingrid Maria

- « *Introduction aux droits des personnes et de la famille* », co-écrit avec Pascal Ancel et Olivier Gout, Lexisnexis, 2023.

- « *La qualification d'acte personnel, facteur perturbant les règles applicables en curatelle* », JCP G 2023, act. 1126.

- « *Information du curateur en cas de débat contradictoire relatif à une détention provisoire* », Dr. fam. 2023, comm. 133.

## Iony Randrianirina

- « *L'illusoire influence de l'intelligence artificielle sur le droit d'auteur* », chapitre d'ouvrage in « *Droit des affaires et intelligence artificielle. Diagnostic et Prospective* », ss dir. I. Randrianirina, M. Cannarsa, J.-L. Piotraut et A. Quiquerez, Mare & Martin, août 2023.

## Serge Slama

- « *Entités artificielles intelligentes : de quelle citoyenneté ?* », in Camille Aynes, *Entre inclusion et exclusion. La double face de la citoyenneté*, IFJD, 2023, p. 145-157.

- « *Droit des étrangers : quelle confiance accorder au Conseil constitutionnel ?* », *Plein droit* 2023/1 (n° 136), p. 36-39.

## Romain Tinière

- « *Charte des droits fondamentaux de l'UE et droits à congé payé du salarié en arrêt de maladie* », commentaires des arrêts du 13 sept. 2023 de la Chambre sociale, *Dalloz* 2023, p. 1936.

- *The Use of ECtHR Case Law by the CJEU: Instrumentalisation or Quest for Autonomy and Legitimacy ?*, *European Papers*, Vol. 8, 2023, No 1, pp. 323-330.

## AUTRES PARTICIPATIONS

### Sébastien Bernard

- Participation au comité HCERES d'évaluation du Centre de Recherches de Droit de l'Université Paris Dauphine (20 septembre 2023).

### Jean-Michel Bruguière

- Rapporteur à la thèse de A. Petel à Lyon 3, « *Le droit européen de réutilisation des informations du secteur public* », Dir. M. Karpenschif.

## Frédérique Cohet

- Soutenance rapports en vue de l'obtention du DSN : foncier et baux solidaires, septembre 2023.

- Participation au jury de spécialité du CNB, droit immobilier, septembre 2023.

## Amélie Favreau

- Rapportrice de présentation de thèses lors de la 7<sup>e</sup> Journée de la jeune recherche en propriété intellectuelle, 4 octobre 2023, Grenoble.

## Frédérique Fiechter-Boulevard

- « *Autopsie d'un crime : au-delà de la prescription de l'action publique* », en collaboration avec Isabelle Nahmani, médecin légiste, médecin psychiatre, Hôpital Edouard Herriot, Lyon. Etude en cours.

- Collaboration avec l'Association Rialto et le Tribunal judiciaire pour la mise en place d'un stage de responsabilisation à destination d'auteurs de violences conjugales, 2023-2024.

## Stéphane Gerry-Vernières

- Soutenance de thèse de Jessie Saragaglia, « *La transparence des grandes entreprises en matière environnementale et sociale* », le 6 juillet 2023. Dir. : S. Gerry-Vernières. Jury : E. Mazuyer, directrice de recherche CNRS, V. Mercier, Pr. Université Aix-Marseille, I. Parachkekova-Racine, Pr. Université Côte d'Azur et R. Tinière, Pr. Université Grenoble Alpes.

## Nicolas Kada

- Rapporteur dans le jury de thèse de Mme Aude Allard « *La planification environnementale, entre archétype et prototype des mutations du droit public* » sous la direction de Mme Olivia Bui-Xuan et M. Jean De Beir, à Evry le 6 juillet 2023.

## Ingrid Maria

- Jury de thèse de Mme Lhomme « *Entre protection et autonomie : quel équilibre juridique ?* », sous la direction de Mme Fanny Vasseur-Lambry, Douai, 21 septembre 2023.

## Iony Randrianirina

- Rapportrice sur deux présentations de thèse lors de la 7<sup>e</sup> Journée de la jeune recherche en propriété intellectuelle, 4 octobre 2023 à Grenoble.

## PROJETS DE RECHERCHE

### Smart contracts. La première librairie européenne et ouverte de smart contracts à destination des professionnels du droit et de la justice

Sous la direction d'Amélie Favreau

Janvier 2023  
amierd.fr

#### Smart contracts

La première librairie européenne et ouverte de smart contracts à destination des professionnels du droit et de la justice

Sous la direction de  
Amélie FAVREAU



Le constat de l'impact des nouvelles technologies sur les professions du droit est parfois alarmant. Il est vrai que les changements à venir dans l'exercice du droit par l'automatisation de certaines opérations interrogent.

Conscients des risques que peut représenter cette technologie, les membres de l'équipe de recherche ambitionnaient de faire profiter

les professionnels du droit des potentialités des smart contracts. Cette recherche s'est ainsi donné pour objectif de déposer sur une plateforme en accès ouvert un « clausier », qui répertorie sur plusieurs occurrences la traduction informatique de clauses françaises et anglaises afin de les rendre auto exécutantes sur une blockchain, ce qui a supposé de faire cohabiter un triple langage : juridique, naturel et informatique.

Issue d'une collaboration entre juristes franco-britanniques et informaticiens, chacun détenant un savoir-faire indispensable à cette nouvelle forme d'écriture du droit, cette réalisation s'est opérée en trois étapes. La première consistait à circonscrire les défis et à évaluer les solutions pour les dépasser. Une fois cette étape franchie venait un travail de sélection entre les stipulations contractuelles et les différents langages informatiques. Il s'agissait de faire la part des nombreuses stipulations ne pouvant être traduites en contrat autoexécutant et parmi les autres stipulations de retenir les plus utiles et pertinentes pour les professionnels du droit au sein des deux systèmes juridiques étudiés. La dernière étape a consisté en un indispensable travail d'explication sur la sélection opérée et la mise en œuvre de l'autoexécution, tant technique que juridique, de sorte à favoriser l'accessibilité et l'intelligibilité du clausier trilingue et en vue de contribuer à l'élaboration d'un cadre en droit et en informatique pour l'essor des smart contracts.

Le rapport et la synthèse du projet de recherche sont disponibles sur le [site de l'IERDJ](https://www.amierd.fr).

### Séjour de recherche à l'Université de Berkeley, Californie Julie Courtois



À l'heure où la justice climatique et les contentieux environnementaux s'imposent comme des enjeux majeurs auxquels sont confrontées les justices modernes, la question de la prise en compte par le droit de l'impact environnemental de nos activités quotidiennes est encore loin d'être épuisée.

Le Code civil français prévoit principalement des régimes de responsabilité via la reconnaissance du préjudice écologique et d'une responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise. Mais, au-delà de ces mécanismes, peut-on imaginer un principe plus général incitant, voire conditionnant, les relations de droit privé à la préservation des ressources environnementales ? C'est en tout cas ce que propose le nouveau Code civil chinois en son article 9 qui dispose que « toute activité civile doit contribuer à la préservation des ressources et à la protection de l'environnement écologique ». Si la lettre de ce texte suggère une approche renouvelée des activités civiles - et, partant, de toute activité économique - comme intégrant, nécessairement, une dimension environnementale, sa généralité laisse le juriste pantois : comment, concrètement, cet article est-il appliqué ? Que recouvre exactement la notion de « ressources » mobilisée dans le texte ? Comment le juge chinois use-t-il de ce principe directeur dans sa motivation ?

Pour tenter de comprendre les implications d'un tel principe, une première analyse menée sur un ensemble de décisions de justice rendues par les juridictions chinoises en 2023 - soit cinq années après la publication de ce texte - a été entamée. Grâce aux ressources offertes par l'Université de Berkeley en Californie, le premier obstacle résidant dans l'accès aux décisions de justice (accès quasiment inexistant en France) a été levé. A ce jour, 107 décisions de justice, évoquant de près ou de loin le « principe vert » du Code civil chinois, ont été recensées sur l'année 2023. La lecture des cinquante premières décisions, sélectionnées aléatoirement, révèle à ce stade des difficultés d'ordre

méthodologique mais également certaines surprises quant à la nature des contentieux dont est saisi le juge chinois.

Au niveau méthodologique, un nombre non négligeable de décisions recensées par l'éditeur juridique comme faisant application de l'article 9 n'a en réalité aucun lien avec le contenu de l'article étudié. Le travail en cours consiste donc à sélectionner et trier cette base de données. La quantité de décisions à analyser m'a conduite à solliciter les ressources du Berkeley D-lab qui offre un accompagnement informatique aux étudiant.es, enseignant.es et chercheur.euse.s dans leur projet universitaire. Le logiciel de base Python sur lequel je suis en train de me former, va me permettre une sélection automatisée des décisions pertinentes. Si ce premier essai est concluant, une analyse automatisée plus précise de la mobilisation de ce principe dans le raisonnement intellectuel du juge chinois n'est pas à exclure.



Quant aux premières manifestations judiciaires de l'article 9 identifiées, le contentieux contractuel est, quantitativement parlant, celui qui mobilise le plus l'argument « environnemental ». En tête apparaissent les arrêts « Tesla » : ils concernent un locataire ou un propriétaire d'un logement qui, également propriétaire d'un

véhicule électrique, sollicite auprès de leur agence de gestion immobilière l'installation de borne de recharge électrique dans leur parking privé. Dans presque chacune des décisions rendues, le juge use de l'article 9 pour faire droit à la demande du propriétaire de véhicule. Le deuxième type de contentieux identifié à ce stade et qui mobilise le « principe vert » concerne les demandes de résiliation de contrat de fourniture d'équipement pour des activités de minage (type Bitcoin). Si l'interdiction de ce type d'activité en Chine depuis 2021 devrait suffire au juge chinois pour prononcer la nullité des contrats litigieux (en raison tout simplement de leur non-conformité à l'ordre public), ce dernier préfère user de l'article 9 pour prononcer l'anéantissement des contrats et le partage de responsabilité afférent. Enfin, un dernier constat, nécessairement temporaire à ce stade, peut être formulé au regard de ce premier échantillon : l'exigence de préservation des ressources peut justifier le rejet des demandes de remise en état (accessoires aux demandes de restitution en nature) lorsque le juge considère que la chose réclamée est suffisamment fonctionnelle.

L'analyse de ces décisions de justice permet ainsi de révéler les manifestations concrètes de la prise en compte de l'environnement dans les activités du quotidien soumises au Code civil chinois.

## Chaire Ice Memory Law & Governance Sabine Lavorel et Théo Abadie

Le Sommet international sur les glaciers (One Planet - Polar Summit), qui s'est tenu à Paris du 8 au 10 novembre, a été l'occasion du lancement officiel de la chaire Ice Memory Law & Governance hébergée par le CRJ.

Cette chaire, portée par la Fondation Ice Memory et dirigée par Sabine Lavorel, a vocation à mener des recherches sur les questions juridiques soulevées par le projet international Ice Memory, qui vise à constituer un patrimoine scientifique de carottes de glaces, forées dans les grands glaciers du monde entier menacés de disparition du fait du réchauffement climatique. Trois axes principaux de recherche ont donc été identifiés pour la Chaire :

- le statut et la protection des glaciers, en tant que patrimoine naturel et culturel ;
- le statut des carottes de glace collectées, en tant que patrimoine scientifique ;
- la future gouvernance du projet Ice Memory, en tant que mécanisme internationalisé de sauvegarde à long terme de la mémoire des glaciers menacés de disparition.

Supervisée par un comité scientifique international (dans lequel siège notamment la spécialiste du droit du patrimoine Marie Cornu), la chaire accompagne ainsi techniquement la Fondation dans sa mission de protection de la mémoire des glaciers, tout en proposant une réflexion de fond sur les enjeux juridiques de préservation de la cryosphère.

La chaire finance également les recherches doctorales de Théo Abadie, qui portent sur le statut juridique du patrimoine scientifique, en s'intéressant notamment au statut des échantillons et des collections à usage scientifique, dont les carottes de glace constituent un exemple.

Entre janvier et juin 2024, la chaire Ice Memory organisera une série de huit webinaires qui seront consacrés au patrimoine scientifique et au statut des carottes de glace. Vous trouverez toutes les informations sur ces webinaires sur la [page de la chaire](#). Nous espérons vous retrouver nombreux !



## RETOUR SUR ...

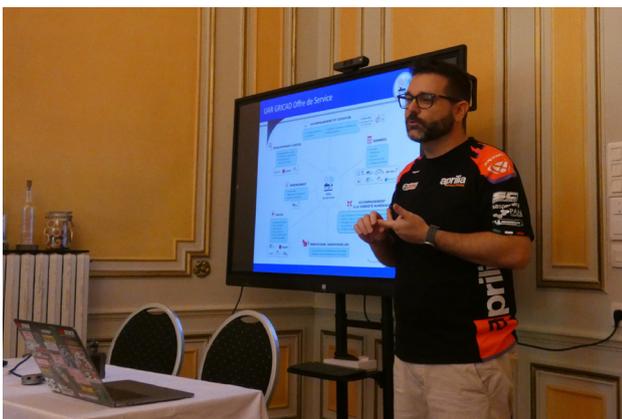
### Journée de rentrée du CRJ

Le Château des Arènes à Gières a accueilli pour la 2<sup>e</sup> fois la journée de rentrée des membres du CRJ.

Cette journée a permis de rencontrer les nouveaux membres du laboratoire, maîtres de conférences, enseignants-chercheurs contractuels et doctorants.



Elle a en outre accueilli Thomas Boccon-Gibod, MCF à ARSH, venu parler de philosophie du droit.



Glenn Cougoulat, directeur du GRICAD, a quant à lui présenté le projet GATES de l'UGA et plus particulièrement le service transverse de soutien à la recherche dédié aux SHS pour le traitement des données.



## RETOUR SUR LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES

### Des auteurs, un café Centre de documentation Léon Michoud

Le Centre de documentation a accueilli deux séances de rencontre avec des membres du laboratoire venus présenter leurs ouvrages.

Léo Vanier a été accueilli, le 21 septembre, autour de l'ouvrage « *Le droit administratif d'André Demichel* » qu'il a coordonné. Parution le 26 mai 2023 aux Éditions Les mémoires du droit.



Iony Randrianirina et Michel Cannarsa ont présenté, le 19 octobre, l'ouvrage « *Droit des affaires et intelligence artificielle* » qu'ils ont coordonné avec deux autres auteurs. Parution en août 2023 aux Éditions Mare et Martin.



**Colloque « Nettoyer (les locaux) de l'administration. Réflexions sur le ménage de l'État et celles - et ceux - qui le font »  
28-29 septembre 2023  
UGA**

Ce colloque organisé par Léon Vanier et Julie Arroyo, a permis d'aborder le sujet de l'activité de ménage dans l'administration en droit, mais aussi dans une optique pluridisciplinaire (avec des intervenants en sciences économiques, en sciences politiques et en sociologie).



**Conférence citoyenne « Droit et ménage »  
Cinéma Le Club - Grenoble  
28 septembre 2023**

Soirée organisée dans le cadre du colloque « Nettoyer (les locaux) de l'administration ». La salle du cinéma était comble pour assister à la projection du film de Thibaut Férié « *La révolte des femmes de chambre* ». Marion Alvarez, juriste de la section CNT Solidarité ouvrière 69, et Hamza Sassi, ancien personnel d'une entreprise en sous-traitance pour l'activité de ménage de la gare de Lyon Perrache, étaient présents pour échanger avec les spectateurs, notamment sur la grève menée l'année dernière par le personnel de cette entreprise pour dénoncer les conditions de travail précaires des personnels de sous-traitance.

Sema Yilmaz, stagiaire sur le colloque et diplômée de Master 2 Droit public des affaires et Management public, a présenté les résultats de l'enquête menée dans le cadre de son stage auprès du personnel de ménage de l'UGA.



**7<sup>e</sup> Journée de la Jeune Recherche  
en Propriété Intellectuelle (JJRPI)  
4 octobre 2023  
UGA**

Le CRJ a accueilli la 7<sup>e</sup> JJRPI en s'associant à l'Institut de recherche en propriété intellectuelle (IRPI). À l'occasion de cette Journée, les doctorants sélectionnés ont présenté leurs travaux devant un panel d'enseignants-chercheurs venus d'universités françaises et étrangères en vue d'un échange constructif et informel.



**Journée d'étude**  
**« Commenter la jurisprudence de la Cour d'appel de Grenoble : méthodologie, enjeux et perspectives »**  
**6 octobre 2023**  
**Cour d'appel de Grenoble**

La Cour d'appel de Grenoble a reçu au Palais de Justice une journée d'étude organisée par Ingrid Maria et Yannick Joseph-Ratineau. A l'occasion de la sortie de la revue BACAGE prévue début décembre, cette journée a permis des échanges entre universitaires, magistrats et avocats autour des questions relatives à la diffusion des données décisionnelles et de la jurisprudence, à la normativité de la jurisprudence des cours d'appel à l'heure de l'open data. Des universitaires de France ou d'autres pays de l'Union européenne sont venus partager leurs expériences dans ce domaine.



**Colloque « Les métamorphoses de l'acte authentique ».**  
**25 octobre 2023**  
**Chambre des notaires de l'Isère, Seyssins**

Organisée par Gaëlle Ruffieux et Michel Farge en partenariat avec la Chambre départementale des notaires de l'Isère, cette journée a permis de rouvrir des débats fondamentaux et de les passer au crible de l'évolution de la société. Près de cent participants, étudiants du Master droit notarial, notaires et collaborateurs étaient réunis pour décrypter ces enjeux de l'évolution de l'authenticité.



**Séminaire « Les questions sociétales peuvent-elles faire l'objet d'un contrôle ? L'exemple de la bioéthique »**  
**8 novembre 2023**  
**UGA**

Ce séminaire était le 2<sup>e</sup> proposé dans le cadre du cycle sur « Le contrôle des politiques publiques » organisé par Claire Cuvelier et Jeanne de Glinasty (CREDOF, Université de Nanterre).



**Colloque « Justice et séparations parentales :  
vers de nouveaux outils »  
10 novembre 2023  
Maison de l'avocat - Grenoble**

Organisé par Anne-Sophie Brun-Wauthier et Corinne Beaufour-Garaude (avocate au Barreau de Grenoble), ce colloque a accueilli 150 participants, magistrats, avocats, médiateurs familiaux, etc. Il s'est intéressé aux outils mis en place en Belgique et en France pour favoriser la médiation et le consensus parental.



**Journée d'étude « L'enseignement des droits  
de l'homme dans les facultés de droit »  
10 novembre 2023  
UGA**

Explorer le contexte et les modalités de l'apparition de l'enseignement des droits de l'homme dans les facultés de droit, ainsi que les conséquences qu'il est possible d'en tirer quant à l'évolution de la discipline, tels étaient les objectifs de cette journée d'étude organisée par Romain Tinière et Martial Mathieu (CESICE).



**Colloque « Propriété intellectuelle  
et droit public »  
17 novembre 2023  
Musée de Grenoble**

Ce colloque annuel de la propriété intellectuelle, organisé par Émilie Terrier, était consacré cette année aux enjeux de l'immatériel public qui constitue aujourd'hui un levier incontournable de l'activité des collectivités publiques qui revendiquent régulièrement la propriété de biens immatériels, créés ou non à l'occasion des missions de service public.

Le colloque a été l'occasion de revenir sur les politiques de valorisation des actifs immatériels et les différents modes d'acquisition des droits de propriété intellectuelle susceptibles de bénéficier aux personnes publiques.



**Colloque « Regards sur 30 années  
d'application du droit uniforme africain  
des affaires (OHADA) »  
23 novembre 2023  
UCLy, Lyon**

Co-organisé par Gérard Ngoumtsa Anou et l'Unité de recherche CONFLUENCE Sciences et Humanités de l'UCLy, le colloque a permis de croiser plusieurs regards d'universitaires et de praticiens sur trente années d'application du droit OHADA (Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires). Près de 80 personnes, en présentiel et en distanciel depuis plusieurs pays, ont assisté au colloque.



**Des auteurs, un café  
Romain Tinière et Claire Vial  
23 novembre 2023  
Centre de documentation Léon Michoud**

Romain Tinière et Claire Vial, professeure de droit public à l'Université de Montpellier, sont venus présenter leur ouvrage « Droit de l'Union européenne des droits fondamentaux », paru en mars 2023 chez Bruylant. Ce manuel a pour objet l'étude du droit de l'Union européenne des droits fondamentaux.



**LES MANIFESTATIONS SCIENTIFIQUES  
A VENIR**

**Workshop « Radioscopie du 4e Sommet du  
Conseil de l'Europe. Où en est-on six mois  
après le Sommet de Reykjavik ? »  
8 décembre 2023  
UGA**

Ce workshop s'inscrit dans le cadre d'un projet IUF porté par Anca Allincai et initié en octobre 2022. Intitulé « Quel rôle pour le Conseil de l'Europe dans une Europe en crise ? A propos des défis et des perspectives d'avenir d'une organisation européenne méconnue », il vise à analyser les défis contemporains auxquels est confrontée cette organisation européenne, et sa manière d'y faire face.

Cette journée se donne pour objectif d'analyser les résultats du 4<sup>e</sup> Sommet du Conseil de l'Europe et la pertinence des solutions retenues par les Etats en regard des défis, multiples et majeurs, auxquels le Conseil de l'Europe doit faire face.

**RADIOSCOPIE DU 4<sup>e</sup> SOMMET  
DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Où en est-on six mois après  
le Sommet de Reykjavik ?

**Workshop  
Vendredi 8 décembre 2023**

Salle Gustave Peiser - Faculté de droit de Grenoble



## DU CÔTÉ DES DOCTORANTS

### Mot des représentants des doctorants

L'année 2023 est sur le point de se terminer et nous espérons que celle-ci, rythmée par les projets et responsabilités de chacun, s'est bien déroulée pour l'ensemble des membres du CRJ. Cette fin d'année civile marque également la fin de notre mandat de représentation des doctorants au sein du laboratoire.

Ce mandat de 2 ans pour Apolline et Pierre et de 4 ans au total pour Cassandra a été une expérience très enrichissante et formatrice. Au-delà d'avoir été l'occasion de nourrir une collaboration bienveillante et fructueuse avec la direction, l'équipe et les membres du conseil de laboratoire du CRJ, cette expérience nous a permis de mieux comprendre l'institution et son fonctionnement.

Porter la voix des doctorants au sein du laboratoire pendant ces années a été au cœur de nos préoccupations. La promotion des liens entre les membres du CRJ, le soutien aux activités de l'ADDUGA, l'organisation d'événements ou de réunions tournés vers les besoins des doctorants, les difficultés rencontrées par ceux-ci, en particulier durant la crise sanitaire, leurs conditions matérielles de recherches, le soutien accordé à certains de leurs projets ou encore la mise à disposition et la diffusion d'un guide les concernant sont autant de sujets qui ont rythmé notre mandat et nous espérons avoir porté au mieux la voix des doctorants au sein du laboratoire.

Nous remercions ainsi vivement les doctorants pour la confiance qu'ils nous ont accordée et pour les retours qu'ils nous ont faits en perspective de ces discussions au sein du conseil de laboratoire. Nos chaleureux remerciements vont également à la direction et à l'équipe du CRJ pour leur écoute, leur bienveillance et les riches échanges en ce qui concerne les besoins et la situation des doctorants au sein du laboratoire.

Face à toutes ces considérations, nous ne pouvons que recommander de tenter l'expérience aux doctorants qui seraient intéressés et envisageraient de déposer leur candidature en tant que représentants au CRJ. Les élections auront lieu début décembre pour une prise de fonction au 1er janvier 2024. Après deux mandats en tant que représentante, Cassandra cédera sa place qu'elle occupait depuis 2020. Apolline cependant déposera de nouveau sa candidature, ainsi que Pierre en tant que suppléant, n'hésitez ainsi pas à les contacter si vous souhaitez vous joindre à eux et candidater à la représentation des doctorants au sein du laboratoire pour les deux années à venir.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une très belle fin d'année civile,

Apolline Bernard, Pierre Basseres et Cassandra Paulet.

### Soutenances de thèses passées

- **Charlotte Piveteau** a soutenu sa thèse « *Soft law et droit international des droits de l'homme* », sous la direction d'Anca Ailincai, le 22 septembre à la Faculté de droit.



- **Joanna Kaminska-Gall** a soutenu sa thèse « *Brevet pharmaceutique et éthique* », sous la direction de Pascale Tréfigny, le 9 novembre à la Faculté de droit.



- **Baptiste Jouzier** a soutenu sa thèse « *Systématique du droit international de la migration. Proposition d'une analyse structurante comme régime spécial du droit international* », sous la direction de Serge Slama, le 9 novembre, à la Maison Jean Kuntzmann.



## Soutenances de thèses à venir

- **Élise Barret** soutiendra sa thèse « *L'invisible et l'infraction* », sous la direction de Cédric Ribeyre, le 29 novembre à 14h en salle Gustave Peiser.

- **Mélanie Poncet** soutiendra sa thèse « *La prise en charge civile des mineurs non accompagnés* », sous la direction d'Ingrid Maria, le 30 novembre à 14h30 en salle Gustave Peiser.

- **Abdoulaye Diallo** soutiendra sa thèse « *Écriture de contrats intelligents : essai de méthodologie en droit et en informatique* », sous la direction d'Amélie Favreau, le 11 décembre.

- **Rim El Hajjar** soutiendra sa thèse « *Le préjudice réparable. Etude comparée de droit français et de droit libanais* », sous la direction de Stéphane Gerry-Vernières, le 18 décembre à 14h, en salle Gustave Peiser.

- **Karim Mohamed Taha Abdelhafiz** soutiendra sa thèse « *Les mutations de l'interventionisme public en Egypte depuis 1991* » sous la direction de Jean-Christophe Videlin, le 18 décembre à 14h.